

ignore l'existence de l'enseignement de la langue bretonne et de l'histoire de la Bretagne à l'Université de Rennes.

Mais, je le répète, en dépit de son indulgence pour le « mouvement breton », M. Poupinot, breton de Paris et dont l'attachement à sa province d'origine est un sentiment aussi honorable que sympathique, restera sans doute considéré, comme le premier historien de ce bruyant épisode de nos annales (1).

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.

---

## CHRONIQUE

---

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION DES ANTIQUITÉS PRÉHISTORIQUES. — *Fouilles* : 1) 1954. Le cairn de l'Île Carn en Ploudalmezeau (F.) a donné un dolmen à couloir dont la chambre est recouverte d'une tholos de pierres sèches intacte, avec mobilier chasséen. Deux dolmens ruinés de Nivillac (M.) ont donné les restes de mobiliers chasséens.

La Section nantaise de préhistoire a entrepris l'exploration du gisement paléolithique de Pas-Chalène à Montbert (L.-I.).

2) 1955. L'enceinte mégalithique de Lorette au Quillio (C.-du-N.) s'est confirmée être le péristalithe d'un tertre tumulaire abrasé néolithique. Une première campagne de dégagement et de fouilles aux cairns de Barnenez en Plouézoc'h (F.), gravement endommagés par une entreprise de travaux publics, a fait récupérer, à l'emplacement d'un vaste dolmen à couloir complètement détruit du premier tumulus, les résidus de son mobilier funéraire, tandis qu'au deuxième tumulus, qui n'est que partiellement dégradé du côté nord-ouest (longueur 85 m., largeur 35 m., hauteur maximum, 8 m.), il a été possible de dégager et fouiller les quatre dolmens dont les chambres avaient été abîmées, d'explorer leurs couloirs, de découvrir et explorer le couloir d'un cin-

---

(1) P. 154, M. Poupinot cite le décret-loi du 25 mai 1938 punissant d'emprisonnement « quiconque aura entrepris, par quelque moyen que ce soit, de soustraire à l'autorité de la France une partie du territoire où cette autorité s'exerce ». On aimerait savoir si cette législation a été abrogée.

quième dolmen. Au total ce monument exceptionnel doit comprendre une dizaine ou une douzaine de dolmens à couloir côte à côte, entrées vers le sud. Sur cinq chambres dont le mode de construction est actuellement connu, un seul est du type classique en dalles, les autres à couverture encorbellée à tholos. Ces monuments ont livré un mobilier funéraire abondant chasséen et horgénien.

*Découvertes fortuites* : 1) *Paléolithique*. Des bifaces isolés ont été découverts à Plouarzel et Porspoder (F.), et une station de silex taillés aux Moutiers-en-Retz (L.-I.).

2) *Mésolithique*. Des stations tardenoisennes ont été découvertes à la pointe de Saint-Gildas à la Plaine-sur-Mer (L.-I.).

3) *Mégalithique*. De multiples dolmens à couloir inédits sont à signaler à Landéda (F.) dans les îles Guennoc et Roc'h-Avel. Des allées couvertes inédites sont à signaler à Landebaëron et St-Quay Perros (C.-du-N.), et il a été découvert des gravures (paires de seins en relief et poignards en creux) dans l'allée couverte de Prajou-Menhir en Trébeurden (C.-du-N.).

4) *Bronze ancien et moyen*. La chambre d'un tumulus a été ouverte à Norohou en Loqueffret (F.) à nouveau.

5) *Bronze récent*. Des dépôts de haches à douille ont été découverts à Perros-Guirec (C.-du-N.), Combrit et Collorec (F.) (ce dernier dépôt comprenait également deux bracelets pennanulaires en or), St-Jean-Brévelay (M.). Des dépôts plus variés ont été signalés à Gausson (très ancienne découverte), Plouguernével et St-Michel-en-Grève (C.-du-N.).

6) *Age du Fer*. Un cimetière à incinération, avec poteries remarquables, a été découvert en Peumerit (F.), un cimetière à inhumation à l'île de Groix (M.). A Plougoulm (F.), sous des dunes anciennes, il a été exhumé, outre une sépulture, un système de sillons et de talus anciens très intéressant. Des souterrains-refuges ont été découverts il y a quelques années à Merdrignac et Plougrescant (C.-du-N.), et récemment à Ergué-Gabéric, Hanvec et Landéda (F.).

*Destructions et classements*. Ces dernières années le service des Antiquités a fait prononcer de très nombreux classements de monuments préhistoriques, notamment de mégalithes. Malheureusement ces efforts de conservation sont insuffisants pour réfréner les destructions vandales

qui se perpétuent un peu partout et atteignent même des monuments classés (Menhirs de Bel-Air en Caurel déplacés et dégradés par un bulldozer). Cependant les destructions de Barnenez en Plouézoc'h, arrêtées dès que les autorités ont été averties de ce qui se passait, ont eu pour corollaire une action en justice qui a abouti à un arrêt qui fera jurisprudence, condamnant le délinquant pour non déclaration de découvertes fortuites, destruction de ces dernières, et paiement à l'Etat, en guise de dommages-intérêts, des frais de consolidation et de restauration très élevés nécessaires pour conserver les monuments remarquables mis à jour. Il est nécessaire que le public soit mieux informé des graves responsabilités de chacun dans la conservation du patrimoine archéologique national.

*Divers.* Il convient de signaler que le service archéologique de la B. B. C. (conseillers scientifiques Dr G. Daniel, professeur à l'Université de Cambridge, et sir Mortimer Wheeler, secrétaire de l'Académie britannique, professeur à l'Université de Londres) a procédé à des prises de vues, pour un film de télévision, avec la collaboration de la direction des Antiquités préhistoriques, sur les sites des oppidums gaulois du Finistère et les monuments de Barnenez en Plouézoc'h. Cette année il doit être réalisé un film sur les alignements de Carnac. Après les émissions, ces films seront déposés à la cinémathèque du Council for British Archaeology, où les différentes universités et institutions pourront les emprunter. Il est vraiment dommage que la R.T.F. ne s'intéresse pas de manière aussi utile à nos antiquités nationales.

Le groupe finistérien d'Etudes préhistoriques (Société des amis du musée préhistorique finistérien), soucieux d'encourager les travaux de qualité émanant de jeunes chercheurs, a décidé de fonder un prix substantiel couronnant des mémoires consacrés à la préhistoire ou à la protohistoire armoricaines, et dont le règlement sera communiqué ultérieurement.

P. R. GIOT.

LABORATOIRE D'ANTHROPOLOGIE ET MUSÉES PRÉHISTORIQUES DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE RENNES. — L'équipement matériel et bibliographique de ce service a été méthodiquement enrichi ces dernières années, de sorte qu'il est

devenu un des principaux établissements français, avec un personnel suffisant (un Maître de Recherches, deux stagiaires de Recherches) mais des locaux encore réduits. L'emploi de tout l'arsenal des méthodes contemporaines de recherche adaptées à la préhistoire et à la protohistoire, soit directement sur place, soit en liaison avec des laboratoires spécialisés de l'extérieur, a permis de résoudre bien des problèmes relatifs aux antiquités armoricaines.

MUSÉES DE QUIMPER. — M. Waquet s'étant retiré volontairement, le musée breton a été confié à M. Quiniou, artiste-peintre, déjà conservateur du musée municipal des Beaux-Arts. M. Waquet reste « conseiller » du musée breton, qui est essentiellement historique et archéologique.

Le 14 février 1956 la Cour de Cassation a confirmé en rejetant un pourvoi du préfet du Finistère, l'arrêt de la Cour d'Appel de Rennes, du 1<sup>er</sup> février 1954, qui révoquait, pour inexécution des conditions, la donation du domaine de Kériolet en Concarneau faite par la princesse Youssouppoff, née Narischkine, en 1891, au département du Finistère. Le domaine revient donc aux héritiers.

EXPOSITIONS A NANTES. — Au Musée des beaux-arts : l'œuvre de trois graveurs nantais, Phélippe-Beaulieux, Deville et Pinard. Au château : Nantes 55, tableau de l'urbanisme moderne au pays nantais. A la Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure, le centenaire de Jules Verne. Ajoutons que la Bibliothèque municipale a contribué à l'exposition de la Bibliothèque nationale sur les manuscrits enluminés du XIII<sup>me</sup> au XV<sup>me</sup> siècle par le prêt d'un exemplaire de la « Cité de Dieu ».

La Ville de Vannes s'apprête à célébrer le cinquantième centenaire de la canonisation du grand prédicateur et missionnaire dominicain SAINT VINCENT FERRIER, né à Valence, mort à Vannes où l'avaient appelé le duc Jean V et la duchesse Jeanne de France. Décédé le 5 avril 1419, il fut canonisé, à la prière du duc de Bretagne, le 29 juin 1455 et la première solennisation de sa fête eut lieu le 5 avril 1456 sous la présidence du cardinal légat Alain de Coëtivy.

Le Colonel Gaston Gillot vient de publier un article sur